

**Procès-verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du Mont-Aubert**  
**du 11 novembre 2023 à l'Eglise de Concise**

M. Claude Därendinger, vice-président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour. Il excuse le président de l'Assemblée de Paroisse, M. Didier Bourgeois, retenu par d'autres obligations ainsi que la Commune de Corcelles-Concise ; la Commune de Concise est représentée par Mme Birgit Knechtel.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 5 mars 2023
4. Présentation et adoption du budget 2024
5. Fixation du nombre de membres du CP pour législature 2024-2029
6. Informations du conseil régional
7. Informations du conseil paroissial
8. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**1. Lecture des principes constitutifs**

M. Claude Därendinger nous lit les principes constitutifs n°9, 10, 11 et 12.

**2. Nomination de 2 scrutateurs**

Mmes Jacqueline Schorpp et Béatrice Schulz sont désignées scrutatrices par le vice-président.

**3. Adoption du PV du 5 mars 2023**

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 5 mars 2023 est publié sur le site internet de la Paroisse, personne n'en demande la lecture.

Il est adopté à l'unanimité ; remerciements sont adressés à la secrétaire, Isabelle Bindith.

**4. Présentation et adoption du budget 2024**

Le président passe la parole à M. Julien Griessen, conseiller paroissial en charge des finances, qui détaille le budget 2024 :

Celui-ci est assez proche des années précédentes ; rien d'extraordinaire n'est à relever dans les dépenses et les recettes.

Les contributions sont en légère augmentation, elles représentent un peu plus que le 50% de nos charges.

#### Equipements :

Pas de frais extraordinaires prévus ; le budget reste contenu mais prévoit des renouvellements de toner d'imprimante.

#### Dépenses activités formation et accompagnement :

Ligne constante. On y trouve le soutien à Laure et Raphael, qui sont au Kirghistan.

#### Présence et solidarité :

Accueil et visites ; peu de dépenses ; un goûter pour les aînés a eu lieu.

#### Information et dialogues :

Ce sont les imprimés que nous retrouvons dans nos boîtes aux lettres.

#### Charges des activités :

Ces activités sont bénéficiaires, même si elles ont forcément des charges.

#### Rémunération personnel :

On y retrouve le salaire de la secrétaire de Paroisse, les charges sociales.

#### Charges neutres

Ce sont des collectes qu'on reçoit et qu'on reverse (Terre nouvelle)

|                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------|
| <b><i>Les charges présumées 2024 s'élèvent à CHF 31'480.-.</i></b> |
|--------------------------------------------------------------------|

M. Julien Griessen détaille ensuite quelques postes des recettes 2024 :

#### Participations communales :

Ce sont les factures payées par les communes (chauffage, etc)

#### Recettes offrandes paroissiens:

Ce sont les recettes liées aux cultes, mariages, cérémonies funèbres

#### Produits financiers :

Ceci correspond à ce que nous rapportent les intérêts sur nos comptes.

Le poste dissolution de provision : il peut être utilisé pour le renouvellement du projecteur de Cinécure ou la structure de l'écran, par exemple.

#### Activités diverses :

On voit ici ce que les activités nous rapportent ; la vente 2023 à Provence a très bien marché.

Cinécure est un succès populaire indéniable ; 4 projections sont prévues en 2024: comme l'un des trois jeudis tombe sur le 1<sup>er</sup> août, une date est prévue en juillet déjà.

.

*Les Produits 2024 estimés se montent à CHF 28'740.-.*

Le budget présente donc des charges pour un montant de CHF 31'480.- et des produits qui s'élèvent à CHF 28'740.-.

**Le résultat d'exercice présente une perte estimée de CHF 2'740.-.**

Mme Jacqueline Schorpp demande pourquoi le compte 3833 (info. Proximité – imprimés divers) est à 0.-.

M. Julien Griessen répond que tout est centralisé dans le compte 3432 dans la Chancellerie et finances (*fourniture de bureau et imprimés*); un de ces numéros de compte sera abandonné.

Mme Jacqueline Raschle demande pourquoi la vente des roses n'apparaît pas dans les ventes.

M. Julien Griessen répond qu'on retrouve cette vente dans les rétrocessions car l'argent est reversé : on le retrouve dans les produits neutres.

M. Claude Därendinger constate que le compte 3635 *Formation des animateurs* est à 0.- depuis plusieurs années.

M. Julien Griessen confirme en expliquant que les animateurs et animatrices n'ont pas sollicité de formation spéciale ; s'il devait y avoir une demande, la paroisse y pourvoirait volontiers : Mme Jacqueline Schorpp estime que c'est bien de garder le compte si quelque souhaite suivre une formation dans le futur.

M. Claude Därendinger constate également que le compte 3642 *Bibles pour enfants* est à 0.- ;

M. Julien Griessen explique qu'elles sont achetées par lot ; le dernier lot acheté en 2020 suffit encore pour l'année en cours et même les suivantes.

Le vice-président M. Claude Därendinger remercie M. Julien Griessen pour sa présentation et demande à l'assemblée de voter sur ce budget 2024 ; celui-ci est adopté à l'unanimité. Des remerciements sont adressés à notre caissière Ursula Humbert.

## **5. Fixation du nombre de membres du CP pour législature 2024-2029**

M. Samuel Gabrielli explique que le nombre minimum pour constituer le Conseil de paroisse est 5 personnes ; un chiffre impair est nécessaire pour les votes ; le Conseil de paroisse de la paroisse du Mont-Aubert préconise de rester sur le chiffre 5 et d'éventuellement augmenter ultérieurement ce nombre si les candidats affluent.

Mme Jacqueline Schorpp propose que des personnes hors Conseil de paroisse soient disponibles pour soutenir les membres qui sont élus.

M. Jean-Marc Schorpp précise que ces personnes ne sont pas prévues pour remplacer un membre du Conseil de paroisse lors d'une séance ; elles sont disponibles pour aider le Conseil de Paroisse dans des activités extérieures, comme un staff qui permet de compter sur l'une ou l'autre personne.

M. Samuel Gabrielli image le Conseil de paroisse comme une municipalité, qui est le pôle stratégique qui peut ensuite déléguer des tâches aux personnes qui sont à disposition.

M. Claude Därendinger invite l'assemblée à procéder au vote : à l'unanimité, il est fixé le nombre de membres pour le Conseil de paroisse à 5 personnes. Mais on retient qu'un staff de personnes peut être disponible pour aider lors de manifestations.

## **6. Information du conseil régional**

C'est Mme Jacqueline Schorpp qui prend la parole et transmet le message du Conseil régional, Mme Fabienne Steiner, membre de ce conseil ne pouvant être présente.

« Ensemble, redessignons l'avenir de l'EERV dans le Nord vaudois » portant l'accent sur trois axes : Enfance-familleS, activités Jeunesse, transition écologique et sociale (TES) ; approbation par l'assemblée régionale en mars 2022 de la réorganisation de l'EERV dans la région du Nord vaudois (possibilité pour les paroisses de construire des activités avec différents ministres tout en gardant un ministre référent) ; situation financière des paroisses et modulation des contributions ; renouvellement du corps ministériel (dotation de 14.8 postes plein temps attribuée à la Région, soit 22 ministres et animateurs-trices) ; accueil des réformés du secteur Baulmes-Vuiteboeuf ; démarrage d'une nouvelle législature pour le Conseil régional à l'été 2024.

M. Claude Därendinger remercie Mme Jacqueline Schorpp pour la lecture du mot du Conseil régional.

M. Samuel Gabrielli tient à disposition de l'assemblée les informations du synode (budget cantonal, gouvernance ; informations reçues de Sylvie Arnaud).

## **7. Information du conseil paroissial**

Mme Claudine Mermod et M. Jean-Marc Schorpp lisent tour à tour une lettre de Laure et Raphaël Huber, qui vivent au Kirghistan depuis déjà 9 ans.

M. Jean-Marc Schorpp, co-président du Conseil paroissial prend la parole et remercie l'assemblée pour le soutien qu'elle lui apporte.

Il informe ensuite l'assemblée d'une variante s'agissant des habituelles visites aux paroissiens et paroissiennes ; la nouvelle organisation pastorale de la région fait que des pasteurs d'un lieu travaillent à 50% pour la paroisse alors que l'autre 50% est destiné à la Région. Le pasteur n'a plus vraiment à sa charge des visites. Donc il a été décidé d'inviter les paroissiens et paroissiennes de plus de 80 ans à un moment de partage autour d'un goûter.

M. Samuel Gabrielli informe l'assemblée de certaines activités : jeunesse, ados, adultes.

Il évoque aussi la souplesse des Ministères (zones tampon) ; plus de mouvement au niveau des cultes et des services funèbres. Il évoque aussi une régionalisation au niveau des programmes enfants et jeunesse, ceci dans le but de faire vivre les villages.

M. Jean-Daniel Ruedin demande la parole pour savoir si cela fait 9 ans qu'on soutient Laure et Raphaël avec le même montant ; M. Jean-Marc Schorpp lui répond positivement.

## **8. Divers et propositions individuelles**

M. Jean-Daniel Randin prend la parole et propose d'augmenter la dotation destinée à Laure et Raphaël : une discussion à ce sujet doit avoir lieu au sein du Conseil de paroisse. M. Jean-Marc Schorpp explique que l'assemblée de paroisse, sur proposition du Conseil, devra accepter cette proposition qui pourrait être mise à l'ordre du jour de la séance de l'assemblée de paroisse au printemps prochain.

Mme Jacqueline Raschle prend la parole et propose de poser la question à Laure et Raphaël directement ; ont-ils besoin qu'on l'élève ? Mme Jacqueline Schorpp approuve cette proposition. La question sera donc posée aux intéressés.

Mme Claudine Mermod se pose des questions sur l'AVS qu'ils reçoivent : tous les montants sont versés à l'ONG, les personnes qui y travaillent le font bénévolement. Laure et Raphaël versent le montant de l'AVS chaque mois.

Mme Jacqueline Schorpp souhaite prendre la parole pour une explication sur la traditionnelle vente des roses ; les roses sont offertes par la COOP. La paroisse n'a pas de frais. Notre ancien pasteur Gilles Cavin avait lancé l'idée d'offrir des roses à son voisin ; cela marchait bien. L'idée était que les gens se rencontrent et aient des contacts. Il faut apporter les roses à ceux qui en reçoivent et aller chercher l'argent après des donateurs : cela crée des liens et ça vaut la peine. Mme Jacqueline Schorpp propose que la vente des roses continue ; Mme Christiane Blondel enchaîne sur le sujet et explique qu'il faut toutefois trouver les personnes qui soient d'accord de s'impliquer.

M. Samuel Gabrielli prend la parole et exprime à nouveau la chance d'avoir un écran fixe dans l'église ; il remercie les communes de Corcelles et de Concise qui ont participé à cet achat.

Mme Claudine Mermod se demande si une information sera donnée à l'assemblée quant aux organistes ; M. Jean-Marc Schorpp informe que cela sera fait dans le rapport de printemps.

M. Samuel Gabrielli prend la parole tout de même à ce sujet et donne une explication au sujet de l'équipe des musiciens pour la Paroisse du Mont-Aubert, qui n'est plus seulement constituée d'organistes mais également d'autres musiciens (saxophone alto/soprano). Ce sont les communes qui paient ces musiciens.

M. Claude Därendinger demande qui s'occupe du recrutement des musiciens ? Il lui est répondu que c'est le Conseil de paroisse.

M. Julien Griessen explique que les factures des musiciens ne transitent plus par la paroisse mais sont adressées directement aux communes. Il les remercie.

Mme Christiane Blondel invite l'assemblée à communiquer d'éventuelles idées au Conseil de paroisse ; toute proposition est la bienvenue pour aider la paroisse à mettre sur pied des projets de rassemblement.

La parole n'étant plus demandée, M. Claude Därendinger remercie tous les intervenants et les membres du Conseil de Paroisse ; il clôt l'assemblée à 11h59 et invite chacun à rester pour l'apéritif qui suivra.

Concise, le 30 novembre 2023

(Ce PV est provisoire, l'Assemblée ne l'ayant pas encore adopté)

Le vice-président

La secrétaire

Claude Därendinger

Isabelle Bindith